

PERSPECTIVES

III ISRAËL ET PALESTINE

1000 visages, 1000 défis



À la veille des élections israéliennes, *Le Devoir* a parcouru la région pour tenter d'en cerner certains des enjeux. Jacques Nadeau en rapporte un photoreportage; Marco Fortier fait le point sur la campagne électorale. | **B 2** et **B 3**

PERSPECTIVES

Ces partis politiques qui adoptent la direction bicéphale | **B 4**

PERSPECTIVES

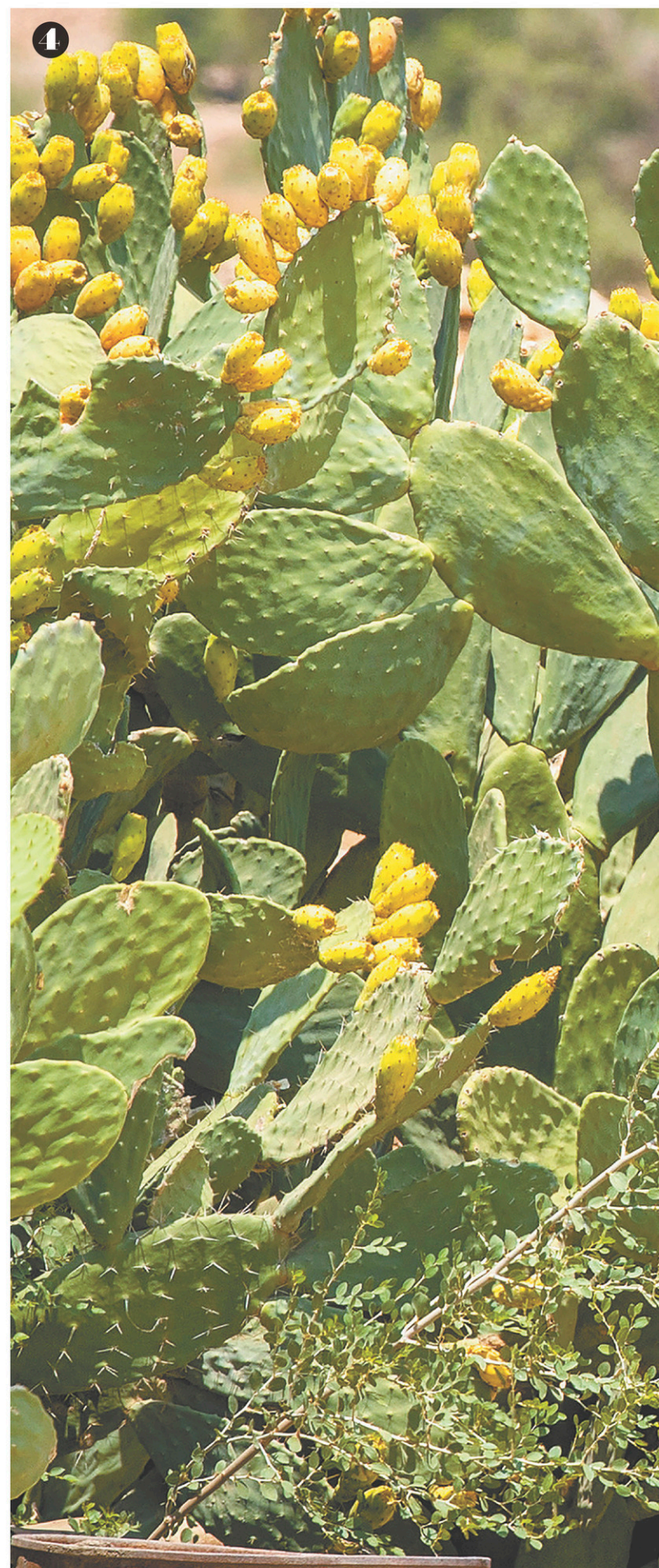
Normand Baillargeon : « Plaidoyer pour la culture scientifique » | **B 5**

MONDE

Arrestations dans le camp prodémocratie à Hong Kong | **B 7**

IDÉES

Konrad Yakabuski : « Qui a peur d'Andrew Scheer ? » | **B 9**



Sourires, religion, détente et tension : images d'Israël et de Palestine

PHOTOS
JACQUES
NADEAU
LE DEVOIR

1
Une adepte de la trottinette électrique se déplace près d'un grand boulevard à Tel-Aviv, sous surveillance militaire.

2
Un prêtre participe à une cérémonie à l'église du Saint-Sépulcre qui, selon la tradition chrétienne, abrite le tombeau de Jésus à Jérusalem.

Israël à la croisée des chemins

Usé par 13 années au pouvoir, Benjamin Nétanyahou joue sa survie politique

MARCO FORTIER
À JÉRUSALEM
LE DEVOIR

Les rues de Jérusalem se vident tous les vendredis en fin d'après-midi. Les commerces ferment leurs portes. Les transports publics cessent de circuler. Les gens rentrent chez eux pour le shabbat, jour de repos dans la tradition juive et congé obligatoire en Israël.

Un lourd silence s'empare de la rue Jaffa, en temps normal une des plus animées de la ville. Une petite rue perpendiculaire détonne pourtant : trois cafés restent ouverts de façon fort joyeuse. Les clients savourent la fin de journée ensoleillée sur les terrasses.

Ce geste en apparence anodin est une véritable déclaration politique : « On est un îlot de résistance contre l'emprise de la religion sur nos vies », affirme sans détour Klil Lifshitz, propriétaire du Café Bastet. L'établissement offre un menu végétarien et surtout non casher, une exception dans l'État hébreu. Un drapeau arc-en-ciel aux couleurs de la fierté LGBTQ trône sur la façade du café.



Ce restaurant discret est devenu célèbre partout au pays au printemps dernier. Devant une manifestation de religieux ultraorthodoxes venus harceler les clients de ce café « impie », les serveuses ont eu une idée de génie : elles sont sorties sur le trottoir et ont soulevé leurs chandails. « Les *haredim* n'ont pas le droit de regarder les femmes. Ils sont partis immédiate-

Klil Lifshitz,
propriétaire
du Café Bastet
à Jérusalem
JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

ment et nous laissent à peu près tranquilles depuis ce temps », raconte Klil Lifshitz en souriant.

Les trois cafés de ce petit bout de rue incarnent un mouvement pour la laïcité de l'État qui prend de l'ampleur en Israël. La place de la religion dans l'espace public est un des enjeux importants de la campagne électorale — la deuxième en cinq mois — qui bat son plein dans l'État hébreu. Contrairement au Québec, les symboles religieux ne dérangent personne ici. Ce qui enflamme la société, ce sont les accommodements consentis aux juifs ultraorthodoxes et l'omniprésence de la religion dans les règles sociales.

Ce débat déchirant sur la religion est un caillou dans le soulier du premier ministre sortant, Benjamin Nétanyahou, chef du Likoud. Peut-être même plus qu'un caillou : un boulet qui risque de le faire couler. L'homme fort de la droite israélienne a régné durant 13 des 20 dernières années — un record de longévité — grâce à l'appui de petits partis ultraorthodoxes.

« Sans le soutien de cette minorité extrémiste, Nétanyahou a très peu de chances de prendre ou de garder le pouvoir, dans un système électoral proportionnel où les alliances entre partis sont incontournables », dit Reuven Hazan,

professeur de sciences politiques à l'Université hébraïque de Jérusalem.

Un chef face à son destin

Cette dépendance envers les ultraorthodoxes rend le chef du Likoud extrêmement vulnérable au marchandage, surtout qu'il joue davantage que sa survie politique au scrutin du 17 septembre : une victoire électorale est son meilleur espoir de sortir indemne des procédures judiciaires qui seront entamées contre lui au cours de l'automne. Nétanyahou risque d'être inculpé d'ici la fin de l'année pour corruption, fraude et abus de confiance dans trois dossiers distincts.

C'est ici que la religion vient hanter Nétanyahou. Avigdor Liberman, un ancien compagnon d'armes de « Bibi », fait campagne contre les ultraorthodoxes. Liberman aurait pu former un gouvernement de coalition avec Nétanyahou après le scrutin du 9 avril dernier, mais il a monnayé cher son appui : il a exigé que les ultraorthodoxes, qui consacrent leur vie à la prière, fassent leur service militaire comme les autres Israéliens. Une condition bien sûr irrecevable pour Nétanyahou, qui a les mains attachées par les ultraorthodoxes. Le premier ministre n'est pourtant pas du tout religieux : il ne mange même pas casher !

Largué par Liberman, Nétanyahou n'a pu former un gouvernement, ce qui a précipité la tenue d'un deuxième scrutin dans la même année, une première historique qui a plongé le pays dans une crise politique.

Le chef du Likoud n'est pas au bout de ses peines. Il tente par tous les moyens de faire de la sécurité nationale l'enjeu principal du scrutin, parce qu'il reste perçu comme le chef politique le plus susceptible de protéger Israël. Non pas



3
Des drapeaux palestiniens flottent dans des barbelés près de la barrière qui sépare Israël et la Cisjordanie occupée, en banlieue de Jérusalem.

4
Une jeune Palestinienne cueille des figues de Barbarie près du village d'Al-Auja, en Cisjordanie occupée.

5
Scène de la vie quotidienne près d'un point de contrôle en Cisjordanie occupée, en banlieue de Jérusalem.

6
Des vacanciers profitent de la plage à Tel-Aviv au moment où les candidats au scrutin du 17 septembre préparent une campagne brève et intense.

7
Un soldat israélien patrouille dans la Vieille Ville de Jérusalem au moment où des milliers de fidèles musulmans sortent de la prière du vendredi.

Page B 1
Une jeune Palestinienne fait paître son bétail près du village d'Al-Auja, en Cisjordanie occupée.

Le paysage politique particulier d'Israël

Israël élit ses députés au scrutin proportionnel. Les 120 sièges de la Knesset, le Parlement israélien, sont répartis en fonction du pourcentage des voix obtenu par chaque parti.

Ce système oblige généralement les partis à former des coalitions pour pouvoir former un gouvernement.

Pour la première fois dans l'histoire récente, les partis d'opposition se sont regroupés en blocs pour affronter le Likoud de Benjamin Nétanyahou.

Les principaux partis et alliances sont les suivants :

Likoud (droite)
Bleu et Blanc (3 partis centristes)
Shas (2 partis ultraorthodoxes)
Judaïsme unifié de la Torah (ultraorthodoxe)
Liste unifiée (4 partis arabes)
Union démocratique (3 partis de gauche)
Yemina (3 partis de droite et d'extrême droite)
Israël Beytenou (droite)
Parti travailliste-Gesher (gauche)

en faisant la paix avec ses voisins, mais en brandissant la force militaire.

Il est vrai que, du point de vue des citoyens, la méthode dure semble fonctionner. Les attentats suicides qui dévastaient autobus et cafés lors de la deuxième intifada, au début des années 2000, sont chose du passé. Cet apaisement est arrivé avec l'aménagement de la gigantesque « barrière de sécurité » entre Israël et les territoires occupés (dénoncée comme illégale par la communauté internationale).

Le processus de paix avec la Palestine paraît mort et enterré. Nétanyahou a aussi accéléré le peuplement des colonies situées en Cisjordanie occupée, dans l'indifférence de la communauté internationale — ce n'est sûrement pas Trump qui va lui taper sur les doigts — et des électeurs israéliens.

La majorité des citoyens de l'État hébreu souhaitent pourtant la paix avec les voisins palestiniens, souligne le professeur Reuven Hazan. Il constate une fatigue des électeurs envers Nétanyahou, usé par ses années tumultueuses au pouvoir. Hazan sent un intérêt des citoyens pour d'autres enjeux que la sécurité nationale — santé, éducation, transports, logements sociaux...

La toute récente alliance Bleu et Blanc (aux couleurs du drapeau israélien), qui unit trois partis de centre gauche et de centre droit, incarne ce désir de changement. Le Likoud de Nétanyahou et la coalition Bleu et Blanc ont obtenu chacun 35 sièges (sur un total de 120) aux élections d'avril dernier. Ils auraient pu former un gouvernement de coalition, mais Bleu et Blanc refuse catégoriquement de s'associer à Nétanyahou.

« Le Likoud a été piraté par un discours extrémiste. C'est pourtant le

parti de Menahem Begin, qui a reçu le prix Nobel pour avoir fait la paix avec l'Égypte », remarque Michal Cotler-Wunsh, une Montréalaise d'origine qui est candidate pour Bleu et Blanc au scrutin du 17 septembre. Cette politicienne de 48 ans est la fille de l'ancien ministre et député de Mont-Royal, Irwin Cotler. Elle s'est établie en Israël en 1987.

On la rencontre au siège social de Telem, un des trois partis du regroupement Bleu et Blanc. Nous sommes dans un immeuble anonyme de Tel-Aviv. Deux agents de sécurité fouillent nos sacs et scrutent nos passeports avant de nous autoriser à entrer.

Unir la diversité

« Israël est à la croisée des chemins », dit Michal Cotler-Wunsh, attablée dans une petite salle de réunion décorée d'une affiche de Moshe « Bogie » Ya'alon, fondateur de Telem. Cet ancien ministre de la Défense sous Nétanyahou et ancien chef d'état-major de l'armée a largué le chef du Likoud : Ya'alon a déjà critiqué le travail des Forces israéliennes et s'est déclaré favorable au mariage entre conjoints de même sexe.

« Nous croyons que la majorité des gens veut la paix et la prospérité des deux côtés de la frontière ; 90 % de la population est d'accord sur 90 % des enjeux de société », dit Michal Cotler-Wunsh.

« Israël est un pays où règne une incroyable diversité : 20 % de la population est d'origine arabe, mais il existe aussi une multitude d'identités juives — laïque, religieuse, issue de différents pays. On voit bien dans la rue, dans la vie de tous les jours, que les gens cohabitent en paix, mais ça ne se traduit pas sur le plan politique. »

On voit bien dans la rue, dans la vie de tous les jours, que les gens cohabitent en paix, mais ça ne se traduit pas sur le plan politique.

MICHAL COTLER-WUNSH



Ce reportage a été financé grâce au soutien du Fonds de journalisme international Transat-Le Devoir.

L'alliance Bleu et Blanc cherche à ratisser large, au centre de l'échiquier, loin des « extrémistes » de gauche ou de droite. Signe d'une volonté de réduire l'influence religieuse sur la vie politique, Bleu et Blanc inclut le parti Yesh Atid, de l'ancien présentateur de nouvelles Yair Lapid. Ce parti a remporté 19 sièges en 2013 en proposant une plateforme résolument laïque.

« La société israélienne est mûre pour se poser des questions fondamentales, dit Michal Cotler-Wunsh. Comment enseigne-t-on l'histoire dans les écoles laïques ? Est-ce qu'on parle de la Bible ? Si tout ce qui est lié à la culture du peuple juif est qualifié de religieux, ça veut dire qu'on ne peut pas enseigner l'identité. D'ailleurs, faut-il enseigner l'identité ? Les écoles publiques doivent afficher le drapeau israélien, mais la plupart des écoles arabes et des écoles ultraorthodoxes [juives] ne l'affichent pas. Devrait-on faire appliquer la loi ? Comment ? Et qu'est-ce qu'on fait avec les écoles privées religieuses qui n'enseignent pas le programme obligatoire ? On croit bien sûr que tous les enfants devraient apprendre les mathématiques. »

Bleu et Blanc propose de modifier la controversée Loi sur l'État-nation, adoptée en 2018, qui déclarait Israël comme le pays du peuple juif. Cette loi a eu une portée symbolique très forte auprès des minorités, qui se sont senties exclues.

Le but du parti de Michal Cotler-Wunsh est ainsi d'introduire une « identité civique » faite de valeurs communes aux Israéliens de toutes les origines — comme la démocratie ou l'égalité entre citoyens. « En insistant sur ce qui unit les Israéliens, on augmente les chances que toutes les écoles aient envie d'afficher le drapeau. »

B 4 | PERSPECTIVES

III MÉDIAS EN CRISE

Les régions prêtes à en faire plus, mais...

Invitées par la ministre de la Culture, Nathalie Roy, à en faire plus pour leurs médias, les régions répondent présent, mais pressent aussi le gouvernement de leur donner les moyens de réussir

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

La campagne « Mon journal j'y tiens! », vous connaissez? Non, ce n'est pas le nouveau slogan de Groupe Capitales Médias (GCM) ou de la fondation du *Devoir*. C'est le nom d'une campagne lancée en 2017 par une éditrice d'hebdomadaires de la Montérégie, Marie-Andrée Prévost. « J'étais trop en avance », dit-elle aujourd'hui.

À l'époque, elle avait voulu dénoncer la décision du gouvernement libéral de lever l'obligation qu'avaient les villes de publier des avis publics dans les médias écrits locaux. Deux ans plus tard, M^{me} Prévost n'a rien perdu de son indignation. « Les gouvernements ont le pouvoir de retourner l'argent dans les communautés, le pouvoir de taxation, de ramener les avis publics, mais ils ne font rien », déplore-t-elle.

Propriétaire de Viva Médias, cette femme d'affaires a racheté en 2013 les journaux qu'avait fondés sa mère en 1986 dans les secteurs de Valleyfield, Beauharnois et Salaberry. L'an dernier, elle en a acheté deux autres. Oui, les investisseurs en région peuvent contribuer à la survie des médias, mais ils veulent se battre à armes égales, plaide-t-elle. « Avant de taxer les GAFA — parce que ça va prendre 50 ans —, je créerais des avantages vraiment importants pour les entreprises qui investissent leur marketing et leur publicité dans les médias d'ici, parce que c'est la seule industrie qui est vraiment circulaire. »

Les régions en pleine tempête

Avec la fermeture possible de tous les quotidiens francophones à l'extérieur de Montréal et de Québec, les

régions se trouvent au cœur de la tempête actuelle. La commission parlementaire sur l'avenir des médias se rendra d'ailleurs en Abitibi et à Matane dans les prochaines semaines pour élargir la consultation, a-t-on appris ces derniers jours.

Cette semaine, la ministre de la Culture, Nathalie Roy, et sa collègue au Développement régional, Marie-Ève Proulx, ont également publié une lettre enjoignant aux régions d'en faire plus pour soutenir leurs médias. La crise, dit-elle, ouvre la porte à des « occasions d'affaires ».

Pour l'éditeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, Benoît Chartier, la situation actuelle rappelle celle de 2014 : « Les quotidiens vivent un peu ce qu'on a vécu avec les hebdomadaires quand Transcontinental a décidé de se départir de ses hebdomadaires. Ils en ont trouvé, des acheteurs! Chaque région a un sentiment d'appartenance. [...] Ils ont fait 20 transactions différentes pour vendre leur centaine de journaux. Moi, j'en ai acheté deux. On peut refaire le même processus avec les mêmes quotidiens. »

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est l'un des plus solides au Québec. Fondé en 1853, c'est le plus vieux journal francophone au Canada et l'un des rares à demeurer payants. Ne cherchez pas les enquêtes de ses journalistes sur le Web, il faut s'abonner pour en lire plus que trois lignes. Mais ça marche. « On est très impliqués dans le milieu, explique-t-il. Il y a des entrepreneurs en région qui ont de l'argent. Mais c'est sûr qu'on a un problème de revenus. »

Des proprios locaux?

Des gens d'affaires en région pourraient-ils reprendre les quotidiens de GCM? Certains ont commencé à lever la main. À Saguenay, Éric Larouche — un



De plus en plus, les lecteurs se rendent compte qu'ils tenaient leurs journaux pour acquis, à tort.

ILLUSTRATION
CLÉMENT
DE GAULEJAC

homme d'affaires des secteurs pétrolier et hôtelier — a manifesté de l'intérêt pour *Le Quotidien* et le *Progrès Dimanche*.

Du côté de Sherbrooke, la Chambre de commerce a lancé un vaste mouvement de soutien à *La Tribune*. « Je suis d'accord [avec la lettre des ministres]. Ce n'est pas juste à l'État d'agir », explique sa directrice, Louise Bourgault. En même temps, la Chambre presse le gouvernement de taxer les GAFA. « Ça, oui, ça fait longtemps qu'on en parle. »

La Chambre a aussi envoyé un sondage à ses membres pour savoir s'ils sont abonnés à *La Tribune*, s'ils seraient prêts à investir dans le journal, s'ils seraient prêts à ce que la Chambre le parraine, pour savoir aussi pourquoi ils ne lisent pas *La Tribune*, etc. « Il y a de petites choses qui peuvent changer », ajoute M^{me} Bourgault, en ajoutant qu'elle trouve parfois les textes de *La Tribune* un peu trop « sensationnalistes » et qu'on

pourrait parler d'économie « plus positivement ».

Du Lac à la Gaspésie

C'est connu : plus les propriétaires des médias sont proches de leurs journalistes, plus leur indépendance est difficile à préserver. La journaliste Marie-Ève Martel a abondamment traité de ce sujet dans son livre *Extinction de Voix. Plaidoyer pour l'information régionale*, paru l'an dernier. « Ça pose un risque, mais il peut y avoir des personnalités d'affaires qui décident d'investir dans un média et qui sont conscientes qu'elles ne peuvent pas demander quelque chose en échange en matière de contenu. » La journaliste de *La Voix de l'Est* juge, elle aussi, que les régions peuvent en effet en faire plus. « Les gens se rendent compte qu'ils tenaient leurs quotidiens pour acquis. [...] La solution va passer notamment par les milieux locaux. Ça peut être aussi simple que de se réabonner. »

III CHEFFERIE

À deux, est-ce mieux?

Pourquoi les partis politiques comme QS adoptent une direction bicéphale

Les députés Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé se représentent en duo et se lient comme co-porte-parole de Québec solidaire. D'où vient ce modèle et pourquoi l'imiter, ou pas?

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Il a fallu s'y mettre à deux fois deux pour ébranler la monumentale chancelière Angela Merkel, et l'audacieux pari est peut-être en train de réussir, au moins un peu. Les verts d'Allemagne (officiellement Alliance 90 – Die Grünen) partent à l'assaut de la forteresse conservatrice et espèrent des gains appréciables aux tout prochains scrutins. La force environnementaliste sera bientôt mise au test crucial dans trois *Länder* de l'ancienne Allemagne de l'Est. La Saxe et

le Brandebourg votent dimanche ; la Thuringe ira aux urnes fin octobre. L'extrême droite de l'Alternative für Deutschland devrait le plus progresser, mais le succès surprenant des verts est annoncé par plusieurs signes.

Cette réussite prévisible est attribuable en partie à deux duos de dirigeants, deux hommes et deux femmes, comme le veut une tradition qui remonte à 1990. Le parti écolo régional est dirigé par Katja Meier et Wolfram Günther, et la formation verte fédérale placée sous la gouverne de Robert Habeck et Annalena Baerbock.

Ces deux-là comptent particulièrement. « Le nouveau duo de dirigeants, Habeck et Baerbock, se lance dans la campagne électorale en organisant des assemblées publiques et des manifestations en plein air dans les villes de l'Est qui attirent des foules records », résumait cette semaine *The Atlantic*.

Herr Habeck est maintenant la figure politique la plus populaire de la République, devant Frau Merkel, selon cer-

Ce qui se passe au caucus reste au caucus

tains sondages. En obtenant les scores des sondages dépassant les 11 %, voire les 15 %, les verts pourraient entrer dans des gouvernements de coalition dans les trois États.

Tours à deux

Le modèle original de la direction bicéphale s'étend. Le SPD, vieille formation de gauche en déliquescence, se cherche une nouvelle direction et songe à passer à la coprésidence. Die Linke, parti de gauche comme son nom l'indique (La Gauche, pour les non-germanophones), l'a adopté il y a longtemps. Il est maintenant dirigé par Katja Kipping et Bernd Riexinger.

Nadine Labrosse Willmann, spécialiste de l'Allemagne, professeure agrégée à l'Institut politique de Strasbourg, connaît bien ce dernier cas, sur lequel elle a publié. « La direction bicéphale de Die Linke existe depuis 2010, explique la professeure jointe à Kehl, la ville allemande voisine de Strasbourg. Il y a toujours un homme et une femme, et un membre venant de l'Est et un autre de l'Ouest. »

Die Linke est né comme héritier de l'ancien parti unique de la République démocratique allemande. Il a fusionné avec un petit parti de l'Ouest en 2007, il est présent partout, mais puissant surtout à l'Est. La formation régionale compte 27 députés au Parlement sortant de Saxe, élus avec 19 % des voix. « La division du pouvoir permet d'étendre la représentation des courants en tension, explique M^{me} Labrosse Willmann. Chez les verts, il y a

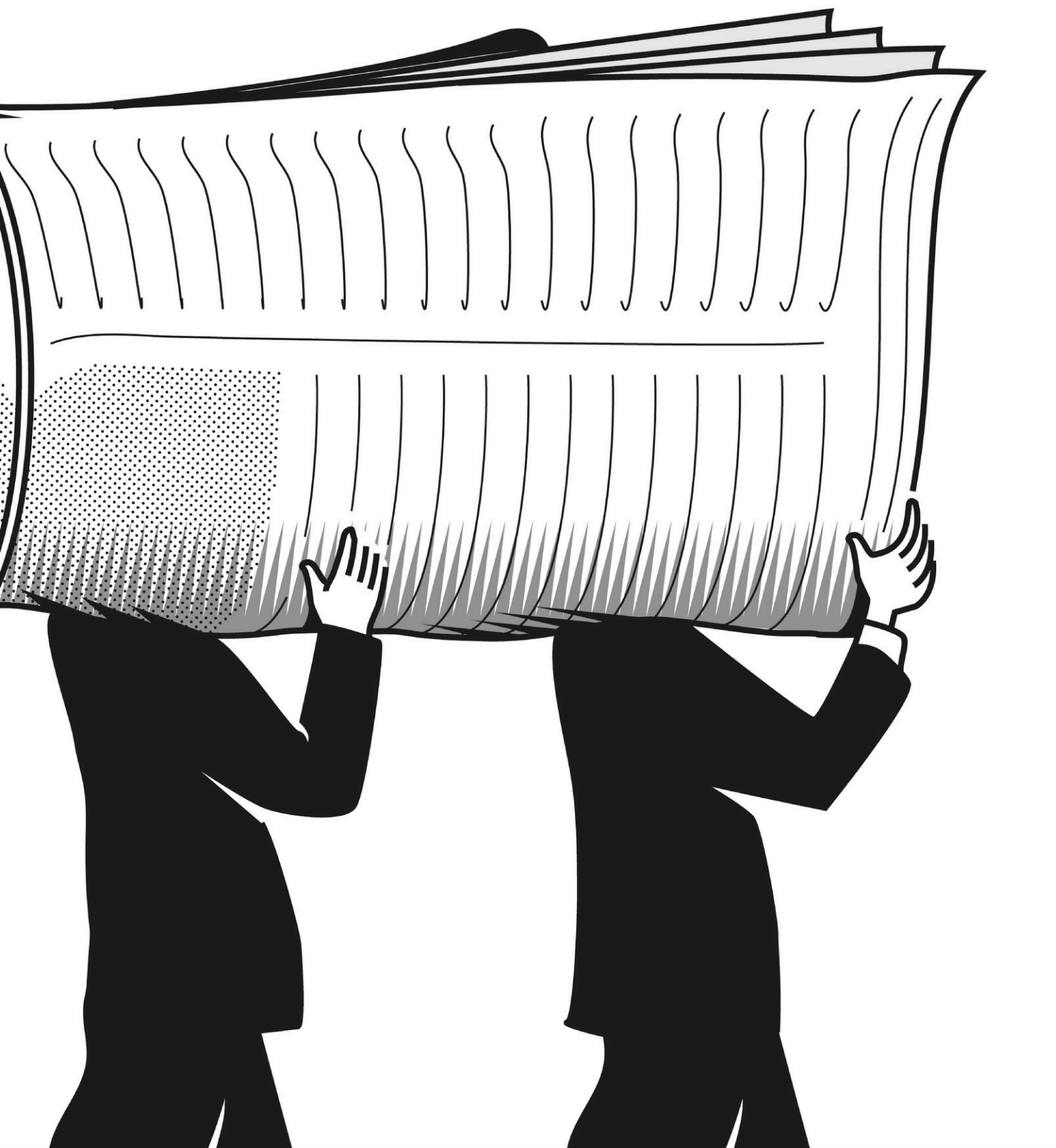
un dirigeant fondamentaliste et un représentant plus libéral. Chez la Linke, il y a un porte-parole réformiste et un autre plus radical. »

Ici comme ailleurs

Le modèle original de la direction bicéphale est imité ici aussi par le duo formé de Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois. Ils se présentent à leur propre succession comme co-porte-parole, en équipe indissociable. Ils seront donc à prendre ensemble ou à jeter ensemble au congrès de Québec solidaire (QS) de la mi-novembre. « C'est une nouvelle approche. On invite les membres à nous prendre en paquet, en duo », a résumé au *Devoir* cette semaine M^{me} Massé en dévoilant la stratégie du billet lié. « On est très complémentaires, quand on réfléchit les choses, on le fait de manière globale. »

La paire agit comme figure de proue du parti depuis mai 2017, et les statuts de la formation prévoient la désignation de deux co-porte-parole, un homme et une femme, tous les deux ans, sans interdire le renouvellement des mandats. Jusqu'en 2016, le règlement prévoyait même qu'un des deux membres du duo de tête ne soit pas député.

« QS veut avoir un homme et une femme, mais aussi deux générations comme co-porte-parole pour des raisons évidentes d'égalité, mais aussi pour éviter la concentration du pouvoir », explique Marc-André Bodet, professeur agrégé de science politique



Il y a par ailleurs des avantages à ce que les patrons soient plus près, avance Stéphanie Gagnon, du groupe jeannois Trium Médias. Avec sa partenaire d'affaires Isabelle Quirion, elle a racheté les journaux de Transcontinental où elle travaillait au Lac-Saint-Jean. « Ce n'était pas facile d'être en région et de recevoir des directives de la Place Ville-Marie pour faire notre gazette, dit-elle. On a misé sur une recette très, très locale. Si on ne parle pas de nos petites municipalités, personne ne va en parler. »

Le milieu pourrait-il en faire plus ? « Il en fait déjà beaucoup », répond la femme d'affaires. Malgré le changement apporté à la loi l'an dernier, plusieurs villes autour du lac Saint-Jean ont continué d'afficher leurs avis publics dans ses hebdomadaires. Quant aux GAFAs, ils lui nuisent moins qu'à d'autres, mais elle pense « que ça fait longtemps » qu'on aurait dû commencer à les taxer.

Avec la fermeture possible de tous les quotidiens francophones à l'extérieur de Montréal et de Québec, les régions se trouvent au cœur de la tempête actuelle

Pendant ce temps, en Gaspésie, Gilles Gagné se demande ce qu'il adviendra du *Soleil*. Dans l'est du Québec, il n'y a pas de quotidien, mais *Le Soleil* a trois collaborateurs dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et sur la Côte-Nord. « Il y a 20 ans, 90-95 % de mes revenus provenaient du *Soleil*; maintenant, ce n'est plus que 30-35 % », explique le journaliste.

Aujourd'hui, ce vétéran de l'information travaille aussi pour l'hebdo anglophone *The Gaspé Spec* et pour *Graffiti*, un hebdomadaire indépendant qui vivote depuis des années. Ce

journal créé en 2000 avait particulièrement souffert des coupes dans les centres locaux et de développement (CLD), qui l'avaient privé de revenus récurrents.

Malgré tout, « on est gâtés » en Gaspésie en ce qui a trait aux médias locaux, souligne M. Gagné en parlant notamment des trois hebdomadaires locaux et des deux radios communautaires très dynamiques, avec des salles de nouvelles.

Cette semaine, quand la ministre fédérale Diane LeBouthillier est venue à Chandler annoncer un investissement de 45 millions dans le train gaspésien, ils étaient six journalistes pour poser des questions. Pas mal, pour une municipalité régionale de comté de 18 000 personnes. À son avis, le principal danger, si *Le Soleil* ferme, est que la Gaspésie se retrouve en vase clos. « Nos nouvelles vont rester ici, mais on n'aura plus de fenêtre sur le reste du Québec. »

à l'Université Laval, spécialiste des partis. « C'est un cas nouveau et assez rare dans le contexte nord-américain. Nos institutions parlementaires sont peu ou mal conçues pour gérer ce type de leadership. »

Les alliances et les tensions entre deux pôles au sommet se vérifient au sein d'autres modèles organisationnels, entre un président et un vice-président (comme aux États-Unis) ou un président et un premier ministre (comme en France). Le parlementarisme britannique ne divise pas les lieux de pouvoir. Le chef du parti au gouvernement demeure omnipotent et le chef de l'opposition reçoit toute l'attention en Chambre.

Tout va bien

Imaginons que QS prenne du galon à la prochaine élection, demande le politologue. Comment se répartirait alors le pouvoir entre les deux porte-parole ? « Généralement, les choses vont bien avec ce type d'organisation quand les enjeux sont de moindre envergure, dit le spécialiste. Quand les ambitions entrent en ligne de compte, quand les gains associés au leadership deviennent plus importants, les frictions apparaissent. La situation peut même devenir extrêmement toxique quand on a deux figures fort dissonantes qui veulent occuper les mêmes rôles. Pour le moment, c'est une posture politique de la part de QS qui n'a pas beaucoup de conséquences sur notre vie politique et parlementaire. »

QS veut avoir un homme et une femme, mais aussi deux générations, comme co-porte-parole pour des raisons évidentes d'égalité, mais aussi pour éviter la concentration du pouvoir

MARC ANDRÉ BODET



Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé
JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ex-chef péquiste Jean-François Lisée a tenté en vain de créer une controverse pendant la dernière ligne droite de la campagne électorale de 2018 en demandant qui dirigeait vraiment QS. Les registres électoraux désignaient un vieux trotskiste. Le rôle et la composition du Comité de coordination nationale avaient également été remis en question.

Le plus ironique, c'est que M. Lisée lui-même venait d'imiter la direction bicéphale en nommant la plus populaire députée, Véronique Hivon, vice-chef du PQ.

Bref, ce modèle bicéphale qui s'étend en Allemagne semble avoir peu de chances d'essaimer ici. « L'électorat n'aime pas la dissonance, conclut le professeur Bodet. De la Turquie à la France en passant par les États-Unis. Les électeurs n'aiment pas les gens qui changent d'idée et les idées contradictoires au sein d'une même formation. C'est le grand défi d'un parti que de regrouper des gens aux positions différentes, de les faire travailler ensemble, de laisser émerger des stars sans créer de frictions apparentes pour le leadership. »

Le mécanisme parlementaire de base dit que ce qui se passe au caucus reste au caucus pour ensuite suivre la ligne de parti. « Un parti politique fonctionne si quelqu'un prend une décision claire et que le groupe s'y tient, conclut le politologue. Quand émergent plusieurs voix, les affaires se compliquent. »

Plaidoyer pour la culture scientifique

NORMAND BAILLARGEON



La rentrée des cégeps est en cours et fait entendre à qui prête, même négligemment, l'oreille, les échos de débats et de polémiques, souvent vifs et profonds, qui depuis plusieurs années déjà traversent ces établissements. On demande, par exemple, ici de hausser les taux de diplomation ; on suggère ailleurs de repenser la formation générale ; on voudrait là abolir les cégeps ; ailleurs encore, on demande de les repenser sur le modèle du capital humain ; on se demande quoi faire de cette nécessité pour les cégeps en région de recruter à l'étranger ; et j'en passe, mais sans omettre de dire que, sur nombre de dossiers, nous manquons de données probantes ; que sur nombre d'entre eux pèsent les intérêts particuliers ou corporatistes des intervenants ; que les finalités visées par les uns et les autres ne sont pas toujours conciliables ; sans oublier l'immense poids dont pèsent en ces matières les partis politiques portés au pouvoir au gré des élections.

On me permettra de me répéter : je vois dans tout cela un concentré des excellentes raisons pour lesquelles cette réflexion collective d'ensemble, que j'appelle une commission Parent 2.0, est urgente, souhaitable, et même nécessaire. Elle prendrait le temps de réunir en éducation les indispensables données probantes et de dégager des consensus par-delà les intérêts particuliers ; s'agissant des cégeps, elle permettrait de repenser dans son ensemble une institution qui a merveilleusement servi le Québec, mais il faut désormais réinventer la manière dont elle s'inscrit dans une société et une économie en profonde transformation.

Imaginons que se tienne une telle commission. J'irais y défendre une idée qui me tient à cœur depuis longtemps : l'ajout à la formation générale d'une composante de culture scientifique.

Voici pourquoi et voici, pour en donner une petite idée, ce que je préconiserais qu'on y enseigne.

La culture scientifique au cégep

La conception de la culture générale adoptée lors de la création des cégeps était, pour le dire vite, littéraire et humaniste. On l'a certes quelque peu modifiée au fil des ans, mais sans en changer la substance. Mon idée est que le monde actuel demande qu'on y ajoute cette culture scientifique dont je parle, devenue indispensable à la construction de l'autonomie et à l'exercice d'une pleine citoyenneté.

Parmi les raisons qui justifient cet ajout, je rappellerais l'importance de cette culture pour comprendre tant de sujets aujourd'hui débattus ; mais je parlerais aussi de tout ce qui s'oppose à leur discussion sereine et rationnelle. Pensez ici aux *fake news*, à la « post-vérité », aux théories de la conspiration, au refus des vaccins, le tout étant amplifié par les nouveaux moyens de communication et nous amenant des aberrations comme le retour de l'idée que la Terre est plate ! Tout cela a suggéré à des chercheurs un mot nouveau : *dénialisme*, pour décrire ce qui se produit.

Je parlerais, bien sûr, également de tous ces efforts délibérés, organisés par des partis intéressés, pour instiller le doute sur des savoirs établis (ces *think tanks* niant le réchauffement climatique...), mais aussi de ce qui peut, au sein même de la recherche scientifique, la pervertir : ces revues prédatrices ; les périls de la commercialisation de la recherche ; cette privatisation des résultats, avec ce possible refus des payeurs de publiciser des résultats non conformes à leurs désirs ; ainsi que les périls que font parfois peser les médias sociaux sur l'accès à une information scientifique de qualité.

Pour en donner une idée sommaire, je suggère qu'un tel cours pourrait comprendre deux grandes dimensions, deux volets complémentaires. Je précise être persuadé que même les personnes étudiant en sciences en bénéficieraient, puisque plusieurs de ces questions ne sont guère, voire pas abordées dans leur formation.

Ce cours devrait d'abord, sans recours aux mathématiques, donner une idée intuitive de ce qu'un citoyen ne peut absolument pas ignorer des sciences fondamentales. Un gros défi. Mais justement : il se fait aujourd'hui, en livres, en revues, en radio et en télé, sur Internet, de la merveilleuse vulgarisation scientifique qu'il faut faire connaître. De plus, ce cours, que je voudrais multidisciplinaire, serait donné par une équipe de professeurs (le cégep est le lieu idéal pour la constituer) comprenant des scientifiques, mais aussi, bien entendu, des philosophes.

Le deuxième volet de ce cours serait justement celui de la philosophie des sciences. On y apprendrait par exemple ce qu'est la science ; diverses manières de classer les différentes sciences ; ce que sont des faits scientifiques, des lois, des théories ; comment on mène une expérimentation ; ce qu'est un test en double aveugle, etc. Et on ferait aussi une part importante à ces procédures institutionnelles par lesquelles la science vise le vrai : la révision par les pairs, la liberté de l'enseignement et ainsi de suite.

On peut rêver, non ?

Trucs et astuces de prof

Les suggestions sont de Marie-Élaine Turcotte.

Pour la correction de travaux longs, comme les textes écrits : corriger une ou deux copies d'élèves pour lesquels c'est en général plus facile, histoire de se mettre dans l'ambiance ; puis corriger trois ou quatre copies d'élèves pour qui c'est plus difficile ; alterner !

Pour les corrections monotones (du genre à choix multiples...) : corriger tour à tour toutes les mêmes pages pour tous les élèves : ça permet d'avoir les réponses en tête et de corriger plus vite.

La perle de la semaine

Elle est offerte par Ginette Cartier.

« Quel est le système de l'univers défendu par Galilée ? Réponse : l'égoïsme. »

Pour partager vos trucs et perles : baillargeon.normand@uqam.ca

**Pourquoi
recycler?**

**Pour ne pas
nager dans
le plastique!**



Votre
gouvernement

VISIONNEZ
**RECYC
TV**
recyc-quebec.gouv.qc.ca

RECYC-QUÉBEC
Québec

Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

III HONG KONG

Coup de filet policier dans le camp prodémocratie

AIDAN JONES
À HONG KONG
AGENCE FRANCE-PRESSE

Plusieurs figures du mouvement prodémocratie hongkongais, dont Joshua Wong et un député, ont été arrêtées vendredi, un coup de filet dénoncé par des associations comme une tentative chinoise de museler l'opposition après l'interdiction d'une grande manifestation samedi.

Un nouveau rassemblement massif était prévu samedi pour le cinquième anniversaire du refus par Pékin d'organiser des élections au suffrage universel dans la ville, décision qui fut le déclencheur du Mouvement des parapluies de 2014, marqué par 79 jours d'occupation du cœur financier et politique de Hong Kong.

Mais après la confirmation de l'interdiction de ce rassemblement, les organisateurs ont retiré vendredi leur appel à manifester pour ne pas jeter d'huile sur le feu. D'autres initiatives, toutefois, se préparent.

Deux des grandes figures du Mouvement des parapluies, Joshua Wong et Agnes Chow, âgés de 22 ans et très populaires au sein de la contestation actuelle, ont été arrêtées vendredi à l'aube, notamment pour « incitation à participer à un rassemblement non autorisé ».

Tous deux ont été inculpés dans l'après-midi, et libérés sous caution.

« Nous poursuivrons le combat, nous ne nous rendrons pas », a promis M. Wong à l'extérieur du tribunal tout en fustigeant « l'effet glaçant » des arrestations d'opposants à Pékin.

Ces interpellations illustrent la « propagation de la Terreur blanche à l'égard des manifestants hongkongais », a déclaré Issac Cheng, du parti Demosisto, cofondé par Joshua Wong.

Quelques heures plus tôt, un autre militant, Andy Chan, fondateur du Parti national (HKNP), minuscule formation indépendantiste qui avait été interdite par les autorités en 2018, avait été arrêté à l'aéroport.

Un quatrième manifestant prodémocratie, Rick Hui, un membre du conseil du quartier populaire de Sha Tin, a également été arrêté vendredi, de même que l'ancienne leader étudiante Althea Suen.

Et pour la première fois depuis le début en juin de la mobilisation, un député, Cheng Chung-tai, a aussi été arrêté, selon son parti Passion civique.

La police a fait état de l'interpellation d'un homme de 35 ans en ne l'identifiant que sous le nom de « Cheng », en précisant qu'il était poursuivi pour « complot en vue de provoquer des dégâts criminels », en lien avec le sac du Parlement en juillet.

Plus de 900 personnes ont été interpellées depuis le début de la contestation née du rejet d'un projet de loi qui devait

Nous poursuivons le combat, nous ne nous rendrons pas

JOSHUA WONG



autoriser les extraditions vers la Chine.

La manifestation de samedi était convoquée par le Front civil des droits de l'homme (FCDH), une organisation non violente qui a été à l'origine des plus grands rassemblements de ces derniers mois. En particulier celui du 18 août — qui avait réuni 1,7 million de personnes, selon les organisateurs, et sans aucun débordement.

Le Front ayant été débouté dans son recours contre l'interdiction, une de ses responsables, Bonnie Leung, a dit que le FCDH n'avait « pas d'autre option que d'annuler la manifestation de demain ».

Mais d'autres initiatives s'apprentent à voir le jour, certains militants prodémocratie proposant un match de soccer, une sortie magasinage de masse ou encore un rassemblement religieux impromptu...

Il est probable que l'appel à la mesure du FCDH ne soit pas entendu par la frange la plus radicale, composée majoritairement d'étudiants très jeunes. Et le risque de nouvelles violences est bien réel.

« La police croit qu'il y a des leaders dans le mouvement et que sa décision d'interdire la manifestation va nous arrêter », confie à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, une manifestante se faisant appeler Kelly.

« Nous sommes nos propres chefs et nous continuerons de sortir. C'est ce que le gouvernement ne comprend pas. »

III BREXIT

Boris Johnson met en garde les députés

CLARA WRIGHT
À LONDRES
AGENCE FRANCE-PRESSE

Boris Johnson a mis en garde vendredi les députés contre un blocage du Brexit, prévu le 31 octobre, quelques heures après avoir remporté une première manche dans la bataille judiciaire engagée par ses opposants contre sa décision de suspendre le Parlement.

Les députés « ont promis de mettre en œuvre le mandat du peuple, ils ont promis de mettre en œuvre le Brexit, et j'espère qu'ils le feront », a déclaré le premier ministre britannique à la chaîne de télévision Sky News. Dans le cas contraire, la « confiance du peuple dans la politique s'érodera gravement », a-t-il prévenu.

Le gouvernement de Boris Johnson fait face à plusieurs actions en justice visant à empêcher la suspension du Parlement, qu'il a prévue pour la deuxième semaine de septembre et jusqu'au 14 octobre, soit deux semaines seulement avant le Brexit.

Au Royaume-Uni, le premier ministre a le droit de suspendre le Parlement, après avoir reçu le consentement de la reine. Mais c'est le moment choisi, dans la dernière ligne droite avant la date fatidique du Brexit, le 31 octobre, et la longue durée de la suspension (cinq semaines) qui sont contestés par les adversaires d'un Brexit dur.

En réduisant le temps de sessions, Boris Johnson est soupçonné de vouloir empêcher les députés de bloquer un Brexit sans accord, que son gouvernement souhaite mettre en œuvre s'il ne trouve pas de compromis avec l'UE sur les conditions de la sortie britannique.

Vendredi, ses opposants ont essuyé une première déconvenue : la plus haute instance civile d'Écosse a rejeté une demande de près de 75 parlementaires proeuropéens de contrer en urgence la suspension. Ce rejet doit toutefois encore être confirmé lors d'une audience sur le fond, le 3 septembre.

Downing Street s'est dit « ravi ». La suspension « n'empêche » pas les députés « de surveiller notre retrait de l'UE », a déclaré une porte-parole après le verdict.

« Si nous ne pouvons pas réussir cette négociation [avec l'UE], nous devons sortir dans tous les cas », a aussi martelé Boris Johnson. « J'espère vraiment que les députés permettront au pays de conclure un accord tout en se préparant à une sortie sans accord. »

Il avait aussi annoncé jeudi soir une accélération des rencontres entre négociateurs britanniques et européens, qui se réuniront deux fois par semaine à Bruxelles en septembre.

Malgré ce premier revers judiciaire, la bataille continue.

Les plaignants d'Édimbourg restent optimistes. « Pour être parfaitement claire, aucune décision n'a été prise [vendredi] sur les arguments », a twitté Joanna Cherry, députée du parti indépendantiste écossais SNP, qui a mené l'action. « Tout reste à jouer », a-t-elle affirmé.

Toutefois, selon des experts, même si la Cour déclare finalement illégale la décision de Boris Johnson, cela n'obligera pas forcément le chef du gouvernement à revenir sur la suspension.

L'ancien premier ministre conservateur John Major, opposant au Brexit, a aussi annoncé vendredi qu'il allait se joindre à une autre action en justice contre la suspension du Parlement, intentée par la militante anti-Brexit Gina Miller. L'audience aura lieu le 5 septembre à Londres.

M^{me} Miller avait déjà gagné en 2017 une bataille judiciaire pour forcer le gouvernement, alors dirigé par Theresa May, à consulter le Parlement sur le processus de retrait.

Enfin, l'examen d'un troisième recours, commandé au nom d'un militant des droits de la personne nord-irlandais, Raymond McCord, prévu vendredi à la Haute Cour d'Irlande du Nord, a été reporté au 3 septembre.



La ville espagnole de Ceuta se trouve à la frontière avec le Maroc. Des migrants d'Afrique subsaharienne ont escaladé la clôture à la frontière des territoires.

ANTONIO SEMPERE AGENCE FRANCE-PRESSE

III EUROPE

Nouvelles arrivées de migrants en Europe

Ils ont notamment été plus de 150 à forcer la frontière terrestre entre le Maroc et l'Espagne vendredi

ADRIEN VICENTE
À MADRID
AGENCE FRANCE-PRESSE

Plus de 150 migrants ont forcé vendredi la frontière terrestre entre le Maroc et l'Espagne, au lendemain de l'arrivée de centaines d'autres sur l'île grecque de Lesbos : le sud de l'Europe reste soumis à une forte pression, qui attise les tensions entre pays de l'Union européenne.

À l'aube, 155 migrants ont mis la brume à profit pour franchir les clôtures de Ceuta, une des deux enclaves espagnoles au Maroc, avec Melilla, qui forment les seules frontières terrestres de l'Union européenne avec l'Afrique.

Tous originaires d'Afrique subsaharienne et de Guinée en majorité, « certains ont escaladé la clôture, d'autres

ont cassé l'une de ses portes », a déclaré un porte-parole de la préfecture locale.

C'est la première fois depuis un an qu'un assaut aussi important de migrants réussit à Ceuta. Depuis le début de l'année, 671 migrants étaient parvenus à entrer dans la ville, mais par d'autres moyens, notamment en se cachant dans des véhicules.

C'est moins qu'en 2018, année où l'Espagne était la première porte d'entrée de l'immigration clandestine en Europe. Elle a été dépassée cette année par la Grèce, où jeudi environ 540 migrants sont arrivés sur l'île de Lesbos à bord de 13 bateaux.

Dans l'ensemble de l'Europe, la pression migratoire a reculé, avec quelque 46 500 personnes arrivées clandestinement au 28 août selon l'Organisation

Plus de 900 migrants sont morts depuis le début de l'année

internationale pour les migrations (OIM), contre plus de 68 000 l'an dernier à la même époque.

Mais plus de 900 migrants sont morts depuis le début de l'année. Et ceux que les bateaux des organisations humanitaires recueillent en mer restent indésirables en Italie et à Malte.

Ainsi quinze migrants secourus par le bateau Open Arms ont débarqué vendredi dans le sud de l'Espagne, après une odyssée de plusieurs semaines — le quota accepté par Madrid aux termes d'une répartition conclue avec l'Allemagne, la France, le Portugal et le Luxembourg.

Un navire de guerre espagnol est allé les chercher après le refus catégorique du ministre italien de l'Intérieur et leader d'extrême droite, Matteo Salvini, de les accueillir.

Le sort des migrants secourus en Méditerranée par des navires humanitaires fait régulièrement l'objet de délicates négociations pour se répartir leurs passagers.

Les pays du sud de l'Europe, en première ligne, réclament aux autres États de l'Union européenne de davantage prendre en charge les migrants débarquant sur leur territoire.

« Les pays qui n'ont pas de frontières maritimes doivent aussi assumer leur part de responsabilités », a déclaré jeudi le numéro deux du gouvernement espagnol, Carmen Calvo, devant le Parlement.

III FUITE DE DONNÉES

Députés infantilisés

C

est sur un désaccord que les députés qui siègent à la Commission des finances publiques (CFP) se sont quittés mercredi quant à l'étendue du mandat d'initiative qu'ils voulaient se donner sur la protection des données personnelles.

Usant de leur majorité, les élus caquistes ont refusé d'élargir ce mandat, insistant pour s'en tenir à celui proposé en juillet par le Parti québécois. Seuls comparaitraient Desjardins, qui s'est fait subtiliser en juin les données personnelles de 2,9 millions de ses clients, Equifax, la firme chargée par Desjardins de les protéger contre les fraudes bancaires — ironiquement, elle-même a été la proie, en 2017, d'un vol des données de 150 millions d'Américains — et l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Or, depuis, on apprenait que Capital One s'était fait dérober les données de 6 millions de Canadiens et qu'une fuite avait visé les renseignements personnels de 23 000 employés ou ex-employés de Revenu Québec. C'est pourquoi — et étant donné que la question préoccupe grandement la population — tant les péquistes que les libéraux et les solidaires, qui, pour leur

ROBERT DUTRISAC



part, avaient demandé à la Commission des institutions d'examiner les lois sur la protection des renseignements personnels dans les secteurs privé et public, ont réclamé que le mandat de la CFP soit élargi.

On proposait que la commission entende non seulement des institutions financières comme Desjardins ou Capital One, mais aussi Revenu Québec, le dirigeant principal de l'information du Québec, Benoît Boivin, l'Office de protection des consommateurs, la Sûreté du Québec, le Service canadien du renseignement de sécurité ainsi que nombre d'experts.

Non sans condescendance, le premier ministre François Legault a déclaré qu'il ne voulait pas « avoir des commissions parlementaires qui vont gérer à la place du gouvernement ». Comme si le fait que le pouvoir législatif, c'est-à-dire les députés, se renseigne, par le truchement d'un mandat d'initiative, sur un sujet de l'heure qui inquiète les citoyens pouvait entraver la capacité de « gérer » du pouvoir exécutif, alors que l'enjeu transcende les intérêts partisans.

Difficile à suivre, le député caquiste Youri Chassin a soutenu que la commission parlementaire ne doit pas mener à un procès qui contribuerait à entacher plus avant la réputation de Desjardins. Or, en restreignant le mandat d'initiative, cette institution serait justement seule sur la sellette, alors que la question, qui est loin d'être frivole, la dépasse amplement.

En cette ère de bouleversements numériques, la protection des renseignements personnels, tant dans le secteur privé que dans l'administration publique, doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. En tant que législateurs, les députés ont le devoir de s'y intéresser.

Au gouvernement, on fait valoir que le ministre des Finances, Eric Girard, a annoncé son intention de déposer à l'automne un projet de loi pour encadrer les agences de crédit, comme Equifax et TransUnion, en permettant à un citoyen dont on aurait volé l'identité de mettre un « verrou » sur son dossier de crédit, comme cela se fait dans les autres provinces. On cite également le projet de loi 14 favorisant la transformation numérique de l'administration publique, défendu par le ministre délégué Éric Caire, dont certains aspects touchent la protection des renseignements personnels détenus par l'État. Bref, le gouvernement Legault serait déjà en action.

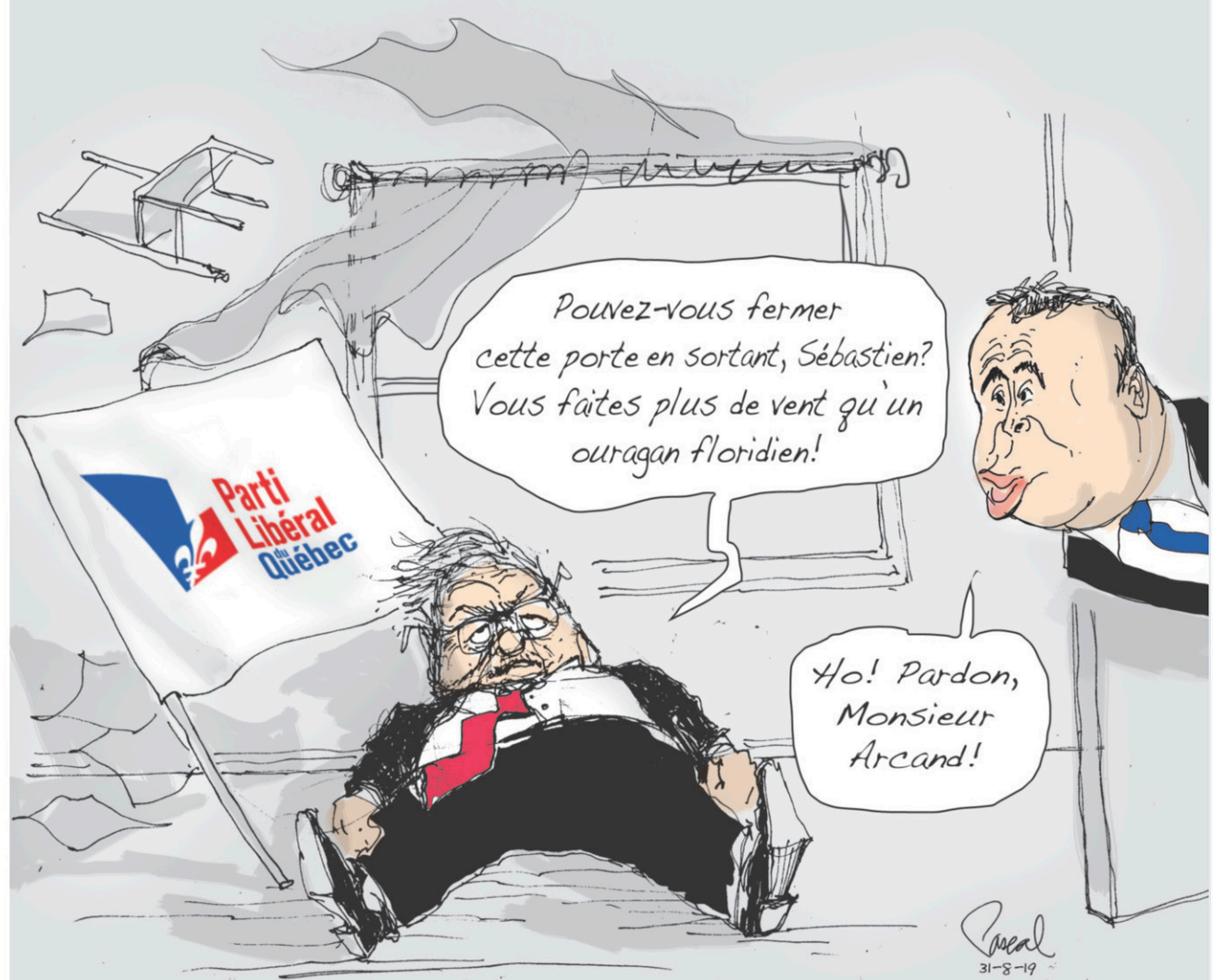
C'est un peu court. Les projets de loi que l'on évoque sont d'une portée limitée. Lors des prochaines consultations publiques, les experts appelés à commenter le projet de loi du ministre des Finances, projet de loi dont on ne connaît pas la teneur sinon qu'il visera à remédier à une lacune bien précise, ne pourront s'exprimer sur l'enjeu d'ensemble à moins d'être hors sujet. Quant au projet de loi d'Eric Caire, les débats qui l'ont entouré ont mis en évidence l'obsolescence de la loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur public, obsolescence qui touche aussi celle du secteur privé, adoptée il y a plus de 25 ans.

En cette ère de bouleversements numériques, la protection des renseignements personnels, tant dans le secteur privé que dans l'administration publique, doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. En tant que législateurs, les députés ont le devoir de s'y intéresser, d'autant plus que cette commission parlementaire permettrait de renseigner la population sur un enjeu des plus actuels qui la concerne.

François Legault ne perd rien à avoir dans ses rangs, ou même dans l'opposition, des élus mieux informés. Et rien n'empêche son gouvernement de plancher, de son côté, sur une réforme de la protection accordée aux renseignements personnels.

Il est encore possible pour les élus d'en arriver à un compromis. Mais pour ce faire, les membres caquistes de la CFP devront redresser l'échine et se comporter en législateurs plutôt qu'en sous-fifres infantilisés.

SÉBASTIEN PROULX DÉMISSIONNE



LETTRES

Les arbres ne sont pas des fleurs!

Au printemps dernier, on a reconfiguré la Plaza Saint-Hubert. Résultat : que du béton et du pavé. C'est ahurissant ! Plus aucun arbre ! On se croirait sur une planète sans vie !

On me dira que bientôt on fera pousser de nouveaux arbres. Ouais... On les mettra dans des pots à fleurs. Des pots en béton. C'est tendance ! Ou alors de tout jeunes arbres seront plantés avec seulement un mètre carré de terre pour capter l'eau de pluie. On veut ça « propre » !

Pourtant, nos étés sont devenus torrides. Faut enlever du béton et retrouver le confort d'une large canopée. Pas de bonsais dans des pots de béton ! Pas de fragiles aménagements horticoles ! Les changements climatiques obligent. Ça prend de vrais arbres sur notre Plaza Saint-Hubert.

Diane Gariépy
Montréal, le 23 août 2019

Lettre au rédacteur

Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Stéphane Giroux, a absolument raison : « La FPJQ presse Québec d'agir pour éviter "l'obscurantisme" » (*Le Devoir*, 28 août 2019).

En tant que rédacteur de lettres fréquentes aux rédacteurs de quotidiens francophones et anglophones, je ne vois pas comment Facebook, Google, YouTube, etc. peuvent rendre justice

dans leur reportage sur des questions de démocratie, de responsabilité et de transparence dans notre système d'éducation publique.

Plus que jamais, « la presse d'investigation » est requise pour tenir le public et le gouvernement bien informés sur les fonds des contribuables.

Investir dans des journalistes aujourd'hui permettra la prise de meilleures décisions demain. Chris Eustace, enseignant retraité Pierrefonds, le 28 août 2019

Crise des médias : cette fois doit être la bonne

Cette semaine a eu lieu à Québec une commission parlementaire décisive pour rien de moins que la pérennité de la vie démocratique québécoise. La commission sur l'avenir des médias d'information est survenue tout juste une semaine après que le Groupe Capitaux Médias se fut placé, avec ses six quotidiens, à l'abri de ses créanciers.

Si rien n'est fait au-delà des 5 millions de dollars annoncés par Québec cette semaine, *Le Soleil* (Québec), *Le Droit* (Ottawa-Gatineau), *La Tribune* (Sherbrooke), *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), *La Voix de l'Est* (Granby) et *Le Quotidien* (Saguenay) — de véritables institutions, qui font partie de l'ADN de leur région — pourraient disparaître. Les Québécois sont sous le choc.

On répète pourtant *ad nauseam* depuis des années qu'il y a une crise dans les médias, mais des solutions tardent à être mises en place pour remédier à l'exode des revenus publicitaires vers des

géants du Web comme Google et Facebook. Ces derniers ont grossi en vampirisant le contenu produit par les médias traditionnels... et en ne donnant rien en retour, pas même leur juste part de taxes et d'impôt. Même si Québec a bougé sur ce plan en demandant aux GAFAs de percevoir la TVQ depuis janvier, rien n'est en vue du côté d'Ottawa pour rétablir l'équilibre fiscal à court terme et les journaux attendent toujours l'aide promise dans le dernier budget fédéral.

On dit souvent que « les journalistes sont les chiens de garde de la démocratie », et ce n'est pas une lubie. À l'aube du déclenchement d'une campagne électorale fédérale et à l'ère des *fake news*, le journalisme est plus essentiel que jamais et la valeur démocratique de marques d'information fiables, comme *La Voix de l'Est*, *Le Soleil* ou les autres journaux de Groupe Capitaux Médias, est immense.

Espérons que cette énième consultation sera la bonne. Elle doit permettre non seulement de trouver comment assurer la survie des médias qui sont à la base de notre démocratie, mais aussi comment maintenir les emplois et les conditions de travail qui permettent la production d'une information de qualité partout au Québec. Le gouvernement Legault doit rapidement développer une solution globale qui s'adresse autant aux journaux qu'à la télévision et à la radio. Il doit également faire pression sur Ottawa afin que la fiscalité et la réglementation soient adaptées au numérique pour éviter la fermeture d'autres médias. Denis Bolduc, président du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) Le 23 août 2019

LIBREOPINION

L'intérêt de l'enfant est un fondement de notre société

François Bibeau
Président de la Chambre des notaires du Québec

L'intérêt de l'enfant est un fondement de notre société et de notre droit. Ce principe est d'ailleurs au cœur de la Convention des Nations unies relative au droit de l'enfant, ratifiée par le Canada et auquel le Québec s'est déclaré lié. On peut y lire, en résumé, que l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale et doit guider toutes les décisions qui le concernent : que ces décisions soient prises par des organismes de protection sociale, des autorités administratives, des organes législatifs ou, bien sûr... des tribunaux.

Le 16 août dernier, la Cour d'appel du Québec rendait un jugement dans lequel elle refusait de se prononcer sur l'opportunité

qu'un acte de naissance puisse reconnaître trois parents (triparenté). Depuis, la sphère médiatique s'est emballée : pour certains, la reconnaissance de plus de deux parents sur l'acte de naissance est inconcevable alors que, pour d'autres, une telle possibilité ne ferait que traduire le reflet des nouvelles réalités familiales du Québec, comme de la société en général.

Réforme du droit de la famille
Ce débat apparaît donc légitime dans une société ouverte et moderne. D'autant qu'il se situe au cœur des réflexions et discussions entourant la réforme du droit de la famille. Je conserve d'ailleurs la ferme conviction que l'intérêt supérieur de l'enfant sera au cœur de cette réforme, tel que proposé par le Comité consultatif

Ne devrait-on pas exclusivement répondre à la question de savoir si on doit reconnaître une triparenté sur l'acte de naissance dans la perspective suivante : est-ce dans l'intérêt supérieur de l'enfant ?

sur le droit de la famille (rapport Roy), entériné par la Chambre des notaires.

Cela dit, je ne peux aujourd'hui m'empêcher de constater que ce fondement semble éludé du débat. Ne devrait-on pas exclusivement répondre à la question de savoir si on doit reconnaître une triparenté sur l'acte de naissance dans la perspective suivante : est-ce dans l'intérêt supérieur de l'enfant ? Si le jugement de la Cour d'appel semble avoir habilement évité d'y répondre, d'autres jugements récents de la même institution ont néanmoins abordé cette question de front. Certains ont même été jusqu'à reconnaître qu'aucune mesure ne peut réellement avoir un caractère souverain et péremptoire devant l'intérêt supérieur de l'enfant... pas même les interdictions entourant

la maternité de substitution ; c'est dire !

Ainsi, à un moment où le ministre de la Justice planche activement sur un projet de loi destiné à jeter les premiers jalons de la réforme du droit de la famille, comme la ministre de la Justice, Sonia LeBel, s'y est engagée, et à l'aube des prochaines élections fédérales, alors que les promesses aux électeurs s'accumulent et portent sur des sujets multiples et disparates, il est primordial de réaffirmer haut et fort que l'intérêt de l'enfant doit toujours primer et être au cœur des discussions.

L'enfant étant le gage de notre avenir, la base du tissu social québécois, il est crucial, aujourd'hui, de ne pas le perdre de vue. Cela, afin que ses intérêts soient la pierre angulaire du débat sur la triparenté et... des autres à venir.

III FÊTE DU TRAVAIL

Une longue tradition de syndicalisme à Montréal

Steven High

Professeur au Département d'histoire de l'Université Concordia

Pour bon nombre d'entre nous, la fête du Travail marque la fin de l'été et le début d'une nouvelle année scolaire. Les jours raccourcissent, le temps se rafraîchit.

En 1894, la fête du Travail est instaurée au Canada afin de célébrer les travailleuses et les travailleurs de même que le syndicalisme. De nos jours, nous n'entendons plus beaucoup parler de cette intention.

C'est dommage, car Montréal a un long passé en matière de syndicalisme et de conflits de travail. Ainsi, en 1843, un millier d'ouvriers affectés à l'agrandissement du canal de Lachine font la grève. Outre une augmentation de salaire, ils veulent être désormais payés en espèces plutôt que sous la forme de bons encaissables uniquement dans le magasin d'un associé de leur employeur.

À la fin du XIX^e siècle, les discussions sur le socialisme font rage à Montréal. À ce sujet, l'historien Ian McKay souligne la fondation de la Ligue socialiste canadienne — le premier mouvement socialiste né dans notre pays — à Pointe-Saint-Charles au cours de l'été 1898.

Il y a aussi des vagues de grèves. Par exemple, en 1903, l'arrêt de travail des débardeurs du port de Montréal se transforme au bout de six semaines en un semblant de guerre civile — à un point tel que les autorités déploient des troupes de l'armée régulière dans la ville. La même année, les travailleurs de la Montreal Tramway déclenchent une grève. Quand l'entreprise recourt à des travailleurs de remplacement, des barricades se dressent dans certains quartiers.

Au début du XX^e siècle, les ouvriers qualifiés des ateliers ferroviaires du Grand Trunk — situés dans le Sud-Ouest montréalais — forment un important bassin de politique gauchiste. Ainsi, en octobre 1917, ils télégraphient un message de solidarité aux révolutionnaires russes. Le télégramme se lit comme suit : « Conservez vos acquis ; exigez davantage. »

Pour les travailleurs de l'industrie et leurs syndicats, les années 1930 se révèlent particulièrement pénibles.

En 1894, la fête du Travail est instaurée au Canada afin de célébrer les travailleuses et les travailleurs de même que le syndicalisme. De nos jours, nous n'entendons plus beaucoup parler de cette intention.

Compressions salariales à répétition et chômage généralisé poussent à bout les familles ouvrières. Au Québec, le gouvernement que dirige Maurice Duplessis combat féroce les syndicats. Avec l'entrée en vigueur de la « loi du cadenas », une mesure anticommuniste, il devient dangereux pour les militants d'exercer des activités syndicales dans une résidence privée. Les communications par courrier ne sont plus sûres. À preuve, les dirigeants des Travailleurs unis de l'électricité ordonnent à leurs organisateurs québécois d'expédier sous pli neutre toute information destinée aux syndiqués, et ce, pour écarter les soupçons.

Essor du syndicalisme

Le mouvement syndical connaît un formidable essor durant la Seconde Guerre mondiale. À Montréal, le nombre de syndiqués passe ainsi de 35 000 en 1939 à 176 000 en 1945. La plupart des ouvriers qui se syndiquent travaillent pour des usines d'armement, un secteur d'activité qui relève du gouvernement fédéral. Les syndicats se font donc reconnaître par celui-ci et se soustraient dès lors à l'autorité de Duplessis. Dans plusieurs établissements, les militants doivent toutefois lutter contre un « syndicat jaune », c'est-à-dire à la solde de l'employeur.

Peu à peu, des syndicats autonomes se forment. Mais avec le déclenchement de la guerre froide, seuls certains regroupements sont jugés acceptables. Ce n'est certainement pas le cas des Travailleurs unis de l'électricité, d'allégeance gauchiste. En 1952, à la gigantesque usine qu'exploite la RCA dans le quartier de Saint-Henri et qu'ont syndi-

quée pendant la guerre Léa Roback et d'autres militants, les membres du bureau syndical sont tous renvoyés. Selon les Travailleurs unis de l'électricité, « le lendemain matin, des autopatrouilles de la police montréalaise encerclent l'établissement. À l'intérieur, des agents de sécurité de l'entreprise et leurs renforts effectuent des rondes dans tous les services ». Quelques mois plus tard, les Travailleurs unis de l'électricité sont bannis du Québec — événement qui n'est pas sans rappeler le maccarthysme qui sévit aux États-Unis pendant la guerre froide. Le chef de la section canadienne des Travailleurs unis de l'électricité trouve la conjoncture québécoise encore plus déplorable. Ainsi, il écrit : « À présent, en ce qui concerne les questions liées au travail, la situation au Québec se révèle aussi mauvaise, sinon pire, que tout ce que l'on a pu constater dans le "Sud profond" américain. »

Néanmoins, les syndicats mènent leur combat et luttent pour la fixation d'un salaire minimum vital, l'établissement de régimes de retraite et l'adoption de mesures favorisant la sécurité d'emploi.

À Montréal, l'ère de la syndicalisation est relativement courte. Au cours des années 1960 et 1970, les usines et manufactures y ferment en grand nombre. Vers 1985, seules quelques entreprises maintiennent leurs activités le long du canal de Lachine — point de départ de la révolution industrielle au Canada. Toutes sortes de motifs sont invoqués pour justifier ces fermetures. Attirés par de meilleures conditions, certains établissements déménagent en banlieue ou dans une province voisine. D'autres, alléchés par des taux de salaire inférieurs, vont s'établir au Mexique ou en Asie.

Enfin, l'abaissement des barrières commerciales accentue la tendance. En effet, les détenteurs de capitaux peuvent désormais investir là où les profits sont les plus juteux. L'adhésion de Justin Trudeau au Partenariat transpacifique s'inscrit dans cette longue suite d'événements dont les travailleuses et les travailleurs canadiens subissent encore aujourd'hui les conséquences.

mobilisées et les salaires affectés à la cueillette, à l'ordonnancement, à la production et à la diffusion d'informations destinées à diverses clientèles, y compris le grand public. Ce faisant, disons les choses comme elles sont, ils deviennent des agents de détournement du marché médiatique régional, contribuent à son déclin et provoquent l'affaiblissement et la dilution de la couverture du milieu. Un cercle vicieux qui en plus accentue l'exode du capital financier en dehors de la région.

Information commanditée

Sans exclure les formes d'aide énumérées plus haut, je suggère l'ajout au modèle d'affaires d'une troisième catégorie de contenu, l'information commanditée, indépendante évidemment des deux autres (rédaction et publicité commerciale). Le magazine *L'actualité* et *Le Devoir* exploitent à divers degrés ce créneau. Il ne s'agit pas d'imiter aveuglément les plateformes comme Facebook qui accueillent abondamment et sans restriction divers types de contenu commandité et rejoignent massivement une clientèle d'abord individuelle ciblée par les algorithmes. Il s'agit au contraire de régionaliser en les rassemblant sur un support médiatique à portée territoriale l'information journalistique (les journalistes), le contenu social (la société civile) et la publicité commerciale (les commerces).

Bien sûr, le modèle doit ériger des cloisons étanches entre les catégories de contenu, adopter une charte déontologique rédactionnelle couvrant les trois catégories, présenter un graphique distinguant clairement les catégories, proposer à la société civile une tarification attrayante et souple, rendre accessibles en permanence les contenus et les statistiques liées à l'édition commanditée, etc.

J'en appelle aux acteurs de la société civile. S'ils croient nécessaire un journal régional qui reflète nos intérêts communs et soit le creuset de notre collectivité régionale, il y a là un devoir de solidarité et d'engagement.

III AVORTEMENT

Qui a peur d'Andrew Scheer ?

KONRAD YAKABUSKI



C'est bien connu. Andrew Scheer ne serait pas devenu le chef du Parti conservateur du Canada sans l'appui des militants antiavortement lors de la course à la chefferie de son parti en 2017. Sa courte avance sur Maxime Bernier n'aurait probablement pas été possible si le député saskatchewanais Brad Trost, dont la campagne tournait presque exclusivement autour de la question de l'avortement, n'avait pas donné son appui à M. Scheer lors de l'avant-dernier tour de scrutin. Jusque-là, M. Bernier avait joui d'une avance confortable sur son principal rival.

« La plupart de mes partisans ont voté pour lui, donc je suis très content de tout, et nous nous avancerons ensemble », avait déclaré M. Trost après la victoire de M. Scheer. Ce dernier avait promis de faire de la liberté d'expression le leitmotiv de son leadership, ce qui avait été perçu comme un signal à ses députés antiavortement pour faire des propositions de législation en ce domaine. Même si M. Scheer s'était engagé à ne pas lui-même rouvrir le débat sur l'avortement, les députés antiavortement se sont réjouis de sa victoire. Ils avaient compris qu'ils auraient le droit de déposer un projet de loi privé visant à limiter l'accès à l'avortement, alors qu'aucune loi n'existe au Canada depuis 1988, alors que la Cour suprême déterminait que les restrictions de l'époque violaient le droit des femmes à la sécurité de la personne.

Et alors ?

La pente serait donc extrêmement abrupte pour tout député qui souhaiterait introduire un projet de loi privé sur l'avortement dans notre système de gouvernement. Mais la position de M. Scheer avait le mérite d'être plus souple que celle du premier ministre Justin Trudeau, qui avait interdit à tout candidat libéral d'exprimer la même liberté de conscience sur la question de l'avortement, dévalorisant le rôle du député d'arrière-ban dans l'esprit de beaucoup de gens.

Ce que les militants du droit à l'avortement et certains médias ne semblent pas vouloir comprendre, c'est que l'on peut très bien s'opposer personnellement à l'avortement sans chercher à imposer ses croyances à autrui.

Le lieutenant québécois de M. Scheer, le député Alain Rayes, a donc semé la confusion en fin de semaine dernière en déclarant dans une entrevue accordée au *Journal de Montréal* que son chef avait « confirmé qu'il ne permettrait pas à l'un de ses députés de présenter un projet de loi antiavortement ». La candidate conservatrice vedette Sylvie Fréchette s'est fiée aux propos de M. Rayes en affirmant la même chose lundi sur les ondes de la radio de Radio-Canada.

Disons que, à la veille du déclenchement des élections fédérales, ce n'était pas très fort. Est-ce que M. Rayes s'est simplement trompé, ou est-ce qu'il pensait que les conservateurs pouvaient entretenir un double discours, disant une chose au Québec et son contraire dans le reste du Canada, sans que personne s'en aperçoive ? Pourquoi une telle improvisation de sa part ?

Pour un parti qui a horreur d'être accusé d'avoir un programme secret, la controverse déclenchée par la déclaration de M. Rayes était la dernière chose dont avait besoin M. Scheer. Ce déni était déjà sur la défensive après la diffusion la semaine dernière par les libéraux d'une vidéo datant de 2005 dans laquelle M. Scheer, alors un jeune député d'arrière-ban, exprimait son opposition au mariage entre personnes de même sexe dans des termes pour le moins inélegants. Alors que les libéraux essayaient déjà de placer les questions sociales au centre de la campagne électorale, M. Rayes aura réussi à mettre son chef davantage dans le pétrin.

Il fallut attendre jusqu'à jeudi pour que M. Scheer remette les pendules à l'heure. Le chef conservateur a profité d'une rencontre de presse à Toronto pour clarifier de nouveau ses positions sur l'avortement et le mariage gai. Catholique pratiquant, il ne laisserait jamais ses convictions religieuses dicter ses actions comme premier ministre. Un gouvernement conservateur ne rouvrirait pas le débat sur ces questions. M. Scheer n'empêcherait pas non plus l'un de ses députés de proposer une loi sur l'avortement, mais il voterait contre lui si jamais un tel projet de loi arrivait à faire l'objet d'un vote à la Chambre des communes. Sa position est ainsi identique à celle de l'ancien premier ministre conservateur Stephen Harper, qui a gouverné pendant dix ans sans que les femmes canadiennes aient eu à craindre pour leurs droits acquis en matière d'avortement. Il en est de même pour le mariage gai. M. Scheer n'interviendrait pas pour changer la loi actuelle et veillerait à ce que cette dernière soit respectée d'un océan à l'autre.

Ce que les militants du droit à l'avortement et certains médias ne semblent pas vouloir comprendre, c'est que l'on peut très bien s'opposer personnellement à l'avortement sans chercher à imposer ses croyances à autrui. C'était d'ailleurs la position de tous les premiers ministres depuis Brian Mulroney en passant par Jean Chrétien, Paul Martin et M. Harper. Les électeurs le moins intelligents peuvent faire la distinction. Ils le font d'ailleurs à chaque élection, au moins depuis 1988.

M. Scheer avait tout à fait raison en accusant les libéraux de vouloir faire abstraction de leur bilan en essayant de ressusciter un faux débat sur des enjeux sociaux qu'on a déjà réglés. Les électeurs canadiens méritent mieux.

III CRISE DES MÉDIAS

Pour un journal régional

Laval Gagnon

Journaliste à la retraite

La crise qui frappe de plein fouet le Groupe Capitales Médias démontre éloquentement que, pour survivre, les journaux régionaux, individuellement ou collectivement, devront trouver un modèle d'affaires solide, stable et créatif.

La principale cause des déboires, on le répète abondamment, vient de la migration des revenus publicitaires vers les plateformes des géants numériques, surtout des GAFAs, qui vampirisent le contenu sans en assumer le moindre coût. Il en résulte une dislocation fatale pour les journaux entre la production d'information, la création de valeur et les revenus.

Les appels du pied pointent en direction de déductions fiscales (salaires, dépenses numériques, abonnements), de fonds d'aide aux médias, de philanthropie, de nouveaux modèles d'affaires, dont le mode coopératif. Mais à ce jour, aucune simulation n'a démontré la portée déterminante et pérenne de ces mesures sur la rentabilité de chacun ou de l'ensemble des journaux de GCM ou toute nouvelle publication. C'est inquiétant !

Une piste cruciale et féconde de financement demeure selon moi inexploitée, en raison malheureusement de la passivité des acteurs régionaux et du conformisme du milieu de l'information. C'est celle de la société civile. Cette société civile est constituée de dizaines, voire de centaines d'organismes du milieu, des

secteurs publics, parapublics, entreprises, sociétés, coopératives, groupes, syndicats, finances, etc. Cette société civile, avec ses ressources encore importantes, produit, anime et alimente largement l'écosystème collectif, et depuis toujours est le théâtre même de l'actualité régionale dans toutes les facettes de sa diversité.

Comme d'autres sociétés, notre région subit de diverses façons le tsunami numérique et tente avec ses moyens limités de s'adapter. Conséquemment, les nombreux acteurs de la société civile régionale (pas uniquement les commerces) mettent beaucoup d'argent dans ces nouvelles plateformes, dont Facebook ou d'autres éditeurs de contenus. Il est impossible, à l'échelon régional, de mesurer l'ampleur des sommes investies par la société civile. J'avance sans crainte de me tromper les six chiffres, et même les sept chiffres si on inclut toutes les ressources

Une piste cruciale et féconde de financement demeure selon moi inexploitée, en raison malheureusement de la passivité des acteurs régionaux et du conformisme du milieu de l'information. C'est celle de la société civile.

B 10 | PETITES ANNONCES

ADRESSES DE PRESTIGE

Marc Bonenfant inc.
Courtier immobilier

418 912-8787
418 653-0488

2 bureaux : Stoneham et Ste-foy

ROYAL LEPAGE
INTER-QUÉBEC

1^{RE} ÉQUIPE DE VENTE
2016-2017-2018
de tout le réseau Royal LePage Inter-Québec

10th ANNIVERSAIRE CLUB DES DIX 2018
17th ANNIVERSAIRE CHARMAN'S CLUB

NOUVEAUTÉ
200 ch. des Bois-Francis,
STONEHAM-ET-TEWKESBURY
869 000\$
MLS : 22276298

ADOSSÉE AU GOLF
143 ch. des Granites,
LAC-BEAUPORT
389 000\$
MLS : 18874673

VISITEZ NOS PROPRIÉTÉS WWW.MARCBONENFANT.COM

OUTREMONT – CLÉ EN MAIN

NOUVEAUTÉ

Cottage lumineux, avenue McDougall,
10 grandes pièces fonctionnelles.
Parements extérieurs brique et zinc.
Rénovations majeures luxueuses dont
cuisine italienne Pedini spectaculaire
ouverte sur jardin.

4 chambres, 1 bureau, vivoir,
s/bains familiale et s/eau, à l'étage.
S/familiale, cuisinette, cave à vin,
s/lavage, s/fournaise, rangements,
au sous-sol.

Sortie extérieure. Stationnement.

284 AV. MCDOUGALL
2,389,000 \$
MLS : 248 461 22

Depuis 31 ans

Charlotte MICHAUD
cmichaud@sutton.com
514.894.0866
10h à 22h

groupe sutton-immobilia inc.
Agence immobilière
514.272.1010

MARIE SICOTTE
COURTIER IMMOBILIER

VOUS ÊTES À LA *bonne* ADDRESS

514 953 9808
mariesicotte.com

SUTTON
BARNES

EXCLUSIF
VIEUX MONTRÉAL
50 ST PAUL O #36 | 1 395 000\$
Condo avec vues splendides + garage

PORT ROYAL
VILLE-MARIE
1455 SHERBROOKE O
2 unités disponible au coeur du Mille Carré Doré

PROJET CHIC SHACK
RÉGION TREMBLANT
À PARTIR DE 319 000\$
Mico-lofts en pleine nature. Phase II maintenant disponible

LOT DE 6396 PC
LAC-QUENOUILLE
CH. DES ALOUETTES | 145 000\$
Magnifique terrain au bord de l'eau. Lot voisin disponible

Aussi simple que ça!

David et Alexandre.com
VOS COURTIERES IMMOBILIÈRES RE/MAX

David Roux inc. et Alexandre Meloche inc.

514.374.4000

RE/MAX ALLIANCE
3299, rue Beaulieu Est, Montréal

LAC BROME

TRESOR CACHE – Ne vous fiez pas au GPS; contactez-moi pour votre introduction à cette demeure spacieuse tout confort avec une étonnante gamme de fonctionnalités. Maison d'invités, garage triple, vue sur les monts. 7+ acres. **1 850 000\$**

QUARTIER RECHERCHÉ à Knowlton, accès au lac et à distance de marche au centre du village. Résidence architecturale spacieuse, 4 chambres avec sdb adjacentes, foyer immense, piscine à l'eau salée. 2 acres. **1 250 000\$**

LOIS HARDACKER
Ctr. imm. Agréé. Royal LePage Au Sommet, Agence Immobilière

450 242-2000
www.loishardacker.com

AVIS LÉGAUX

EXO

Appel d'offres public

Le Réseau de transport métropolitain (« exo ») demande des soumissions pour les biens ou services, ou l'exécution des travaux, suivants :

Travaux de modification aux systèmes mécaniques et électriques de l'édicule de la gare Sauvé

Numéro : 1002014

Les documents et conditions de la présente demande sont diffusés par le site internet du système électronique d'appel d'offres, à l'adresse :

www.seao.ca

Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège d'exo, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26^e étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, durant les heures d'ouverture de celui-ci, **AU PLUS TARD LE 25 SEPTEMBRE 2019 à 10h30**, heure légitime.

Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Exo ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Avis donné à Montréal, Québec, par :

Dominique Lemay
Directeur exécutif – Exploitation

RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(art. 795, C.c.Q.)

Prenez avis que, à la suite du décès d'Annette Lévesque, en son vivant domiciliée au 8, 3e Avenue, en la ville de Rimouski, province de Québec, G5L 2N6, survenu le 7 février 2019, un inventaire de ses biens a été dressé par Solange Boucher et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Vincent Beauregard, notaire, située au 100-1691, rue Montarville, à Saint-Bruno-de-Montarville, province de Québec (450 653-7897). Fait à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 28 août 2019

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541
poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

Avis légaux et appel d'offres

TOMBÉES SPÉCIALES FÊTE DU TRAVAIL

Jour de non publication :
Lundi 2 septembre 2019

TOMBÉE :

Publication du mardi 3 septembre :
Réservation et matériel le jeudi 29 août avant 15 h

TOMBÉES RÉGULIÈRES

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour les publications deux (2) jours plus tard.

avisdev@ledevoir.com
Téléphone : 514-985-3452
Télécopieur : 514-985-3340

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Opération Enfant Soleil

pour prendre soin de la vie

operationenfantsoleil.ca | 1 877 653 2325

AVIS DE DÉCÈS



Guy Bernard Cossette
1930 - 2019

À Saint-Sauveur, le 22 juillet 2019, est décédé paisiblement Guy Bernard Cossette à l'âge de 89 ans. Il était le fils de feu Alfred Cossette et de feu Claire Hayeur.

Il laisse dans le deuil sa compagne Anne-Marie Parsons, ses enfants Pierre (Nicole Lachance), Louise (Jacques Delisle) et François (Karine Magnan), ses petits-enfants Noémie, Gabrielle, Bertrand, Simon, Frédéric et Arnaud, ses arrière-petits-enfants Victor, Henri et Flavie ainsi que la mère de ses enfants, Marielle Michaud. Il laisse également dans le deuil sa sœur Andrée (feu Normand Poitevin), son frère Claude (feu Lucille Roberge), les enfants de sa compagne Éric et Christophe, leurs enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Autodidacte, entrepreneur accompli, grand sportif et aventurier, il aimait passionnément la vie. Nous garderons un souvenir impérissable de lui.

Nous tenons à remercier chaleureusement tout le personnel de la Résidence Desjardins de Saint-Sauveur et particulièrement Yves et Anne-Marie.

La famille accueillera parents et amis vendredi le 6 septembre 2019 de 15h à 17h au Jardin Urgel Bourgie/Athos situé au 3955 ch. de la Côte-de-Liesse à St-Laurent.

URGEL BOURGIE

Consultez notre registre au urgelbourgje.com / 514 735-2025

Les funérailles auront lieu le même jour à 17h00 en la chapelle du complexe funéraire.



Bernard Dubé
1928 - 2019

Bernard nous a quittés paisiblement dimanche, le 18 août dernier.

Sa chaleur, sa générosité, son enthousiasme et son sourire resteront gravés dans les cœurs de son épouse Monique, de sa sœur Mariette (Leroux), de son beau-frère Jean-Guy et de ses belles-sœurs Nora et Francine; de ses enfants Jean-François (France), Nicolas (Elena), Nathalie (Serge), Catherine (Alaa) et Geneviève; de ses 14 petits-enfants et de son arrière-petit-fils.

Le 14 septembre, à 13 h, une messe de funérailles se tiendra à l'église Saint-Germain d'Outremont, Chemin-de-la-Côte-Ste-Catherine, puis de 15 h à 18 h, la famille souhaite partager quelques souvenirs avec ceux qui l'ont bien aimé :

Complexe funéraire Mont-Royal
1297 Chemin de la Forêt
Outremont H2V 2P9
514-279-6540

(Veuillez prendre note que l'Avenue du Parc sera fermée dû au Tour Cycliste, l'accès le plus facile sera par l'ouest de la montagne)



Charles Allain
1952-2019

Charles nous a quittés tout doucement au matin du 21 août. Il laisse à sa famille et à d'innombrables amis tant de souvenirs de joie et d'amour. Il nous manque déjà terriblement.

Parents et amis se réuniront le lundi 2 septembre chez

Alfred Dallaire | MEMORIA

Chaque vie est une histoire.

4231, boulevard Saint-Laurent
514 277 7778 | memoria.ca

Service de voiturier

à partir de 15h30. Une cérémonie commémorative suivra à 16h30.

Des dons à la Fondation du CHUM et à l'Association pulmonaire du Québec sont appréciés.

PETITES ANNONCES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT - À VENDRE OU À LOUER.
Métro Outremont, loft béton, garage, ascenseur. 2 ch, terrasse, balcon, alc. LIBRE. PD Courtier: 514 974-3319

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE
Près métro et services. WIFI. Sem./mois À partir de 790 \$.
Location : 514-999-0546
paris.condo@sympatico.ca

PARIS - Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris.

Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955
appartement-montmartre.com

307 LIVRES ET DISQUES

LIBRAIRIE Bonheur d'Occasion

achète livres de qualités en tout genre. 514 914-2142
www.bonheuroccasion.com

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?

Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 20 ans d'expérience. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !



SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux devoirs offerts à la grandeur du Québec!



Montréal
(514) 527-3726
Québec
(418) 843-5355

Extérieur
1-888-776-4455
Internet
www.alloprof.qc.ca



Communiquez avec Le Memorial pour publier :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Memorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4

Télé: 514 525-1149
Téléco: 514 525-7999
deces@lememorial.com

